

**PLU Ussac****Sylvie Serre** <[sylvie.serre@cnpf.fr](mailto:sylvie.serre@cnpf.fr)>jeudi 20 juin 2019 à 10:44 réceptionÀ : [mdubois@dejante-infra.com](mailto:mdubois@dejante-infra.com) , [ussacmairie@orange.fr](mailto:ussacmairie@orange.fr)

Monsieur Dubois, Monsieur le Maire,

Par mail du 6 juin 2019, vous nous avez invité à une réunion, dans le cadre de la Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU d'Ussac (19) relative au projet de développement de l'entreprise Madrias, le lundi 8 juillet.

Nous ne pourrons être présent lors de cette réunion, car il n'y a pas d'enjeux forestiers.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Nous vous prions de recevoir, Monsieur Dubois, Monsieur le Maire, nos plus sincères salutations.

P/o le Directeur-adjoint du CRPF Nouvelle-Aquitaine,

Christophe Barbe,

L'Ingénieur en charge du département de la Corrèze

Grégoire Gonthier

--

Sylvie SERRE  
Secrétaire CNPF

**CNPF - Antennes de la Corrèze**

- Maison du Pôle Bois  
Avenue du Docteur Schweitzer  
19001 TULLE  
Tél. : 05 55 21 55 84  
- 1 rue de Soudeilles  
19300 EGLETONS  
Tél. : 05 55 93 96 50  
Mail : [sylvie.serre@crpf.fr](mailto:sylvie.serre@crpf.fr)